



Appel à contribution Médiadoc n°8 - Juin 2012

Enseigner la veille informationnelle... Des pratiques et des outils aux enjeux de formation des élèves

Problématique

Dans une société où l'information devient un élément de base du développement aussi bien culturel, personnel, qu'économique et face à un environnement informationnel de plus en plus foisonnant, mouvant et multiforme, les pratiques de veille informationnelle, jusque là plutôt réservées aux professionnels de l'information, se généralisent.

Pour les entreprises, confrontées à un environnement incertain dû à une accélération des mutations sociétales, technologiques et réglementaires, l'activité de veille -qu'elle soit scientifique, technologique, juridique ou concurrentielle- devient stratégique, vitale pour sa survie et son développement. La veille devient une aide à la décision essentielle et indispensable au pilotage d'une entreprise ou d'un organisme.

C'est bien là le rôle de la veille informationnelle définie par l'AFNOR comme « une activité continue et en grande partie itérative visant à une surveillance active de l'environnement technologique, commercial, juridique, concurrentiel etc., pour en anticiper les évolutions ».

Avec l'avènement d'Internet, l'activité de veille désigne une compétence de plus en plus générique, requise dans un nombre croissant de métiers, mais aussi dans la vie courante pour se tenir informé sur l'actualité liée aux pratiques et aux centres d'intérêts de chacun. Elle est aussi mise à la portée de tout le monde.

A l'heure du web 2, et désormais du web 3, l'activité de veille ne porte plus seulement sur des besoins ciblés d'information mais s'étend aussi aux outils et aux procédures de veille eux-mêmes. Là encore, nous sommes confrontés à un foisonnement d'outils, à des phénomènes de « modes » qui font que certains outils un temps plébiscités tombent soudainement dans l'oubli ! La maîtrise de ces outils ne se limite pas à la course à l'innovation technologique et au fonctionnement d'un outil en particulier, elle demande des connaissances plus génériques sur les principes et les fondements de ces outils, sur le fonctionnement du web et de son architecture.

La pratique de la veille est elle-même basée sur des connaissances préalables sans lesquelles elle ne saurait fonctionner. Elle repose sur l'évaluation de l'information, sur la fiabilité des sources. Elle nécessite des connaissances sur la notion d'autorité informationnelle et les différentes composantes qui la fondent (autorité énonciative, autorité de contenu, autorité institutionnelle et autorité du support telles que définies par Évelyne Broudoux¹).

« La veille c'est avant tout de l'intelligence humaine et quelques outils » c'est sur ce constat plutôt rassurant que Ghislaine Chartron conclut sa communication sur *La veille dans le contexte de la recherche* lors des Rencontres 2006 des professionnels de l'IST².

Course aux outils, développement stratégique, technologique, professionnel, culturel, phénomène sociétal... Face à ces multiples enjeux l'école se voit interpellée dans ses finalités non seulement éducatives mais aussi de formation du citoyen et du futur professionnel quel que soit le métier choisi.

Si les pratiques de veille informationnelle se généralisent, si la veille dépasse l'offre de service fournie par les seuls professionnels de l'information et la maîtrise des outils pour viser l'intelligence humaine, ne mérite-t-elle pas d'être enseignée dans ses principes, ses fondements et ses utilisations possibles ?

Dès lors, le concept est à soumettre aux différents processus de didactisation qui vont à partir des savoirs savants, des pratiques expertes et professionnelles, en faire un savoir scolaire accessible et assimilable par les élèves du secondaire. Que faut-il enseigner sur la veille informationnelle ? Comment l'enseigner ? Se pose alors la délicate question de l'ingénierie et des méthodes pédagogiques les mieux adaptées pour l'acquisition de ces savoirs ? Dans

1 Broudoux, Évelyne. *Construction de l'autorité informationnelle sur le web*. <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/12/07/10/PDF/AutorInfo.pdf>

2 <http://rpist.inist.fr/spip.php?article31>

quel contexte d'enseignement et à quel(s) niveau(x) scolaire(s) ?

Le numéro 8 de la revue Médiadoc se penche sur les possibles d'un enseignement de cette notion dans le secondaire. Des expériences sont d'ores et déjà menées que nous aimerions relayer et faire partager !

Les articles proposés pourront se rattacher aux différents axes suivants :

❑ **Les pratiques pédagogiques, avec :**

- des compte-rendus et des analyses de pratique,
- des exemples de séquences pédagogiques sur la veille informationnelle, ses pratiques, ses outils, ses finalités...

❑ **La didactique info-documentaire, avec des réflexions et des pistes de didactisation possible portant sur :**

- les contenus d'enseignement,
- les méthodes pédagogiques,
- les représentations à dépasser.

❑ **La réflexion sur :**

- le concept de veille lui-même : ses origines et son évolution, ses différents usages, etc.
- les usages pédagogiques de la veille
- les pratiques (sociales, professionnelles, etc.) de veille,
- les outils de veille : leur histoire, leurs principes et leurs évolutions,
- les enjeux de formation des élèves.

Les articles pourront aussi porter sur les préalables indispensables à toute pratique et à toute compréhension de la veille informationnelle que sont :

❑ **L'évaluation et la validation de l'information.**

❑ **L'autorité informationnelle.**

Pour compléter ce panorama il nous semble intéressant d'élargir la réflexion à des pratiques et à des notions proches telles que :

❑ **La curation.**

❑ **Le socialbookmarking et les folksonomies.**

D'autres axes ou thématiques gravitant autour de la notion de veille informationnelle, non évoqués ici mais vous semblant pertinents peuvent également être proposés.

Les **propositions de contribution** sont à envoyer à Ivana Ballarini-Santonocito (i.ballasanto@orange.fr) et Valérie Boutrois (valerieboutrois@gmail.com) sous forme de **résumé ou plan détaillé**

avant le 15 mai 2012

L'article final sera d'environ 15000 signes. Des consignes de rédaction plus précises vous seront envoyées par la suite.

!!! Le texte définitif est à envoyer début juin 2012 !!!